

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025 à 18h SALLE DU CONSEIL - THIZAY

Nombre de membres afférents au Conseil municipal	11
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	7
Nombre de membres ayant participé aux délibérations	8
Date de la convocation	10/03/2025
Secrétaire de Séance	Johanna NUTTA

**PRÉSENTS :** Éric BIDET, Corinne LEROY, Didier PAGE, Séverine MABILEAU, Arnaud NICIER, Johanna NUTTA, Frédéric PAGE

**ABSENTS :**

Gérard MARULA avait donné pouvoir à Arnaud NICIER  
FRANÇOIS Julien - Stéphanie JANNET

**Ordre du jour :**

1. *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 février 2025*
2. *Récupération des tombes abandonnées*
3. *Création d'un ossuaire*
4. *FDSR 2025 – Changement de projet*
5. *Les Chilleveaux 3 – Etude zone humide*
6. *Questions diverses et informations*

**Début de séance :**

Présentation de la nouvelle secrétaire de mairie qui prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet 2025.

**1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 février 2025**

Approuvé à l'unanimité.

**2-Récupération des tombes abandonnées après procédure légale**

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DIT que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste ci-après sont reprises par la commune et que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre un arrêté municipal prononçant leur reprise dont il assurera la publicité conformément à la réglementation en vigueur.

*Tombes n° 21 et 22 au nom de BARREAU ALCIDE  
Tombes n° 53 ET 54 au nom de BERTON MAUFFRAIS  
Tombe n° 11 au nom de MUREAU JOSEPH  
Tombe n° 71 au nom de MUREAU JOSEPH  
Tombe n° 55 au nom de MUREAU Henri CHARRON  
Tombe n° 52 au nom de TARRONDEAU BABIN  
Tombe n° 5 - acte n° 41 - MAUFRAIS Emilie  
Tombe n° 23 - acte n° 6 - VACHER Désiré  
Tombes n° 30-31 - acte n° 32 - PERRET/GAMBIER  
Tombe n° 42 - acte n° 55 - LECLAIR/DUGUÉ  
Tombe n° 56 - acte n° 6 - BOUCHER/BOISSE  
Tombe n° 64- acte n° 53 - TARRONDEAU  
Tombe n° 65 - acte n° 49 - MOIRIN-RUTAULT  
Tombe n° 70 - VACHER Jean  
Tombe n° 105 - acte de 1897 - GUION/DENIAU*

**3- Crédit d'un ossuaire**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'il convient de créer dans le cimetière communal un ossuaire destiné à recevoir tous les restes mortels, quelle que soit leur provenance.

L'emplacement est affecté, à perpétuité, à l'usage d'ossuaire, afin d'y réinhumer les restes exhumés du terrain commun, des concessions non renouvelées ou des concessions ayant fait l'objet d'une procédure de reprise pour état d'abandon.

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025 à 18h SALLE DU CONSEIL - THIZAY

Les noms des personnes, même, si aucun reste n'a été retrouvé au moment de l'exhumation, sont consignées dans un registre tenu à la disposition du public.

A l'unanimité, le conseil autorise la création d'un ossuaire.

#### **4-FDSR 2025 -**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il serait nécessaire d'annuler la demande de subvention FDSR 2025 (délibération n°2024-40 du 11 décembre 2024) déposée au titre de la dissimulation des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public au hameau de La Poterie, route de Lerné pour la transférer sur notre projet de logement locatif au 1, Allée des Lisons.

La construction de ce logement sera terminée fin juin 2025 et nous serions en mesure d'adresser au Département l'état définitif des dépenses avant fin 2025.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet de construction de logement locatif a été subventionné au titre du FDSR 2023 et a pris du retard par rapport à l'ordre de service envoyé à la Maison ERICLOR le 06/11/2023. Ce retard n'est pas de notre fait mais le délai pour percevoir le solde de la subvention est dépassé ; en conséquence, nous devons redéposer une nouvelle demande de FDSR pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'annuler la demande de subvention FDSR 2025 pour la dissimulation des réseaux au hameau de La Poterie, Route de Lerné ;
- CHARGE Monsieur le Maire de redéposer une demande de subvention FDSR 2025 au titre du logement locatif communal situé 1, Allée des Lisons.

#### **5-Les Chilleveaux 3 – Etude zone humide**

Le conseil, à l'unanimité, accepte de lancer une étude zone humide pour le terrain dédié au futur lotissement Les Chilleveaux 3.

Cette étude est obligatoire avant la signature du compromis de vente du terrain.

#### **6-Questions diverses et informations**

- 8 mai : Thizay accueille les autres communes. 11H30 à l'école.  
L'apéritif sera offert.
- École : projet de permutation de la classe de Thizay avec le périscolaire de St Germain. Réunion avec la CCCVL, pas d'opposition pour accueillir le périscolaire. Une réunion est à prévoir avec Aline PLOUZEAU, maire de St Germain.  
La permutation serait envisagée pour la rentrée 2026.  
Lors de la prochaine mandature, les élus réfléchiront à une éventuelle création d'une école de territoire sur la rive gauche regroupant notre RPI et celui de La Roche-Clermault/Marçay.
- Commission CCCVL sport 25 mars 2025 (Arnaud NICIER)
- Commission CCCVL enfance - jeunesse du 03 mars 2025 : demande de formations du personnel de la CCCVL. Lors de la prochaine commission, une nouvelle tarification de l'accueil périscolaire sera étudiée pour la prochaine rentrée scolaire 2025/2026.
- Commission CCCVL aménagement du 12 mars 2025 : pas d'opposition pour que la commune de Thizay commence le projet de lotissement « les Chilleveaux 3 ».
- Les nouveaux tarifs du service technique (MO + MAT) débutera à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025. La facturation sera désormais incluse dans les attributions de compensation correspondant au nombre d'heures de main d'œuvre et de matériel selon une estimation annuelle calculées par la commune.

Prochain conseil municipal spécial budget le mercredi 02 avril 2025 à 18h

La secrétaire de séance,  
Johanna NUTTA



2

Le Maire,  
Éric BIDET



# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de THIZAY

Séance du mercredi 02 avril 2025 à 18h

Salle du Conseil - Mairie

Nombre de membres afférents au conseil Municipal	11
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	7
Nombre de membres ayant participé aux délibérations	8
Date de la convocation	27/03/2025
Secrétaire de séance :	Fredéric Page

OBJET	VOTE (Validée Rejetée)
VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025	✓
AFFECTATION DU RESULTAT 2024	✓
VOTE DE BUDGET PRIMITIF 2025	✓
FISCALITE – VOTE DES TAUX 2025	✓
SIEIL – CONVENTION DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES	Report
PERSONNEL – RIFSEEP - MODIFICATION	✓

Secrétaire de séance



Le Maire  
Eric BIDET

